Quoi qu'il en soit, il y a quelque chose à faire. L'analyse du rapport de M. Perveau sur le budget de l'instruction publique montre comment l'enseignement primaire a été désorganisé — d'aucuns disent systématiquement — depuis quelques années.

Le gouvernement actuel revient à une politique plus conforme aux intérêts et aux besoins de la démocratie.

Ne serait-il pas juste que cette amende honorable, commandée par les circonstances et par l'opinion publique, fût autre chose qu'une manifestation platonique. Le moment est bien choisi pour améliorer quelque peu la situation des instituteurs.

La Chambre leur est favorable : on l'a bien vu par l'accueil fait au discours d'un député de la Haute-Saône, M. Couyba, en faveur des institutrices.

Une attitude décidée, de la part du ministre compétent, triompherait des dernières hésitations. Que l'on nous donne donc au moins une satisfaction partielle. Attendre, sous le prétexte qu'il y a trop à faire, c'est le moyen de ne jamais aboutir.

**Henry MARTEL.**

---

### Le Complément de la Beauté

La rose nous séduit moins par son brillant coloris que par la douceur de son arome, et le charme naturel d'un joli visage n'atteint pas l'idéale perfection sans l'artifice aimable des parfums ; mais les savons **Bruyère de Bretagne** au chypre royal et **Panoramique**, tout en augmentant la fraîcheur des joues, imprègnent les traits féminins d'un parfum délicieux qui complète leur beauté. Ces deux nouvelles créations ont été proclamées hors concours à l'exposition de 1900, dans la classe 87, aux produits hygiéniques.

# ROUBAIX

**Un ouvrier peu commode.** — Samedi, Jean-Baptiste Vamnesewen, âgé de 30 ans, tisserand, à l'usine Lepoutre, rue de la Redoute, après avoir façonné quatre-vingt-dix mètres de tissus sur sa pièce, longue de cent mètres, coupa cette pièce et demanda le paiement immédiat de son travail. Le directeur de l'usine M. Hippolyte Liétard, ne faisant pas droit à sa demande, fut frappé par Vamnewen à coups de pied et de poing avec une telle violence, que le sang ne tarda pas à couler.

La police informée vint mettre cet ouvrier en état d'arrestation. Il sera l'objet de poursuites pour coups et blessures et détérioration volontaire de marchandises servant à la fabrication.

**Aventures de deux poivrots.** — Samedi vers 11 heures du soir, Edouard Mangin, âgé de 47 ans, contre-maître de tissage, demeurant rue des Vosges, 69 et son monteur de chaînes, Louis Thaise âgé de 38 ans, demeurant à Mouvaux, quartier de la Citadelle, passaient rue de l'Epeule, dans un état complet d'ivresse. Soudain, Mangin perdant l'équilibre tomba dans l'abreuvoir. Voyant son ami dans l'eau, Thaise se porta à son secours et prit à son tour un bain forcé. Heureusement, les deux ivrognes parvinrent à se dégager et à rejoindre leur domicile tant bien que mal.

**Vol de viande.** — Un morceau de viande du poids de 7 kilogs. et valant environ 15 francs, a été volé samedi matin, vers 7 heures 1/2, à la devanture de la boucherie Jules Morel, 107 boulevard de Belfort. Plainte a été déposée à la police.

**Arrestation d'un expulsé.** — La police a mis en état d'arrestation Gustave Hoste, âgé de 25 ans, débourreur, demeurant chez M. Vanrenterghem, rue Rollin, qui était réfractaire à un arrêté d'expulsion.

**Epaves de la rue.** — Un tuyau en cuivre rouge d'une longueur de trois mètres, a été trouvé samedi par deux gamins, dans l'abreuvoir de la rue de l'Epeule. Le tuyau a été déposé au commissariat du 2e arrondissement, à la disposition de son propriétaire.


## LE ROI DES CAFÉS

Le plus hygiénique, le plus économique, qualité extra, *mélange spécial. Médaille d'or.*

**ADOPTÉ PAR L'ARMÉE**

En vente, gros et détail : **68, rue de l'Epeule, et 206, rue des Arts, Roubaix.**

**Savon Paris-Ménage**

POUR LE LINGE ET POUR LES LAINES

*Exiger rigoureusement le titre*

**ÉLIXIR SUÉDOIS**

(*Voir en 4e page*)


# TOURCOING

**Remise de médailles du ministère du Commerce.** — Hier à onze heures 1/2 du matin, M. Emile Lecomte, adjoint, entouré *de ses collègues* MM. Salembien et Maurice Cordier à fait la remise officielle aux titulaires de 3 médailles d'honneur du travail décernées par M. le Ministre du Commerce.

Les personnes à qui ces médailles ont été remises et qui étaient déjà en possession de leurs diplômes depuis le 14 juillet dernier, sont MM. Armand Flament, de la maison Roussel De Livry fils ; Pierre Fremeaux, de la *maison* Tiberghien et fils et Léon Vandenbulke, de la maison Jouglez.

Un frère de l'un des médaillés Flament qui est également titulaire d'une médaille n'a pu la recevoir hier par suite d'une erreur commise au ministère où l'on a mis les initiales prénoms des deux frères sur une seule médaille.

Cette erreur ainsi que l'a dit M. Lecomte sera promptement réparée.

Après avoir chaudement complimenté les médaillés, M. Lecomte et ses collègues attachèrent les médailles, puis les vins d'honneur ont été servis.

Cette petite réception a été pleine de cordialité.

**La danse des tuyaux.** — Un tuyau des eaux potables a sauté hier, vers midi 1/2, rue des Poutrains.

La chaussée a été inondée, mais l'eau s'est écoulée sans causer de dégâts aux habitations riveraines.

Une équipe d'ouvriers a été aussitôt envoyée sur les lieux, pour fermer la conduite d'abord et effectuer les réparations ensuite.

**Vols de laines.** — On se rappelle qu'il y a environ trois mois le 17e candidat de la liste de l'U. S. et P. aux élections municipales dernières, un sieur Ernest Leclercq fut arrêté sur la plainte de son patron, M. Scalabre, lequel avait découvert de façon fortuite un vol de 500 kilos de laine peignée commis à son préjudice.

Leclercq passa en correctionnelle et fut condamné à 8 mois de prison avec sursis.

Mais M. Scalabre à qui certains propos avaient été rapportés, propos qui dénotaient que le vol commis par son employé n'était pas le premier, se mit à établir un inventaire des marchandises sorties de ses magasins. Il ne put malheureusement remonter que jusqu'en mars dernier, car les livrets de sortie du chef magasinier n'existaient plus au-delà de cette époque.

La première constatation qui fut faite sur les livrets en question furent des grattages portant sur les destinations des marchandises à leur sortie des magasins.

C'est ainsi que la destination gare était employée par le nom d'un négociant quelconque avec lequel la maison était en relations d'affaires.

L'inventaire depuis mars révéla la soustraction de 2,400 kilos de *laines peignées* représentant une valeur de 7,700 francs.

Cette preuve faite M. Scalabre porta une nouvelle plainte et Leclercq fut mis en état d'arrestation.

M. le Commissaire central dirigea lui-même l'enquête et procéda à l'interrogatoire de l'inculpé qui finit par avouer les vols commis par lui et dénonça le négociant chez lequel les laines volées étaient dirigées.

Ce négociant fut arrêté à son tour samedi soir, au moment où il rentrait à son domicile. C'est M. J. V..., nous taisons le nom à la prière d'honorables membres de la famille et bien que l'arrestation ait été publique.

V..., remettait à Leclercq 1 fr.50 au kilo sur les marchandises, c'est-à-dire, moins de la moitié de leur valeur réelle, ce qui constitue le recel.

V... aurait aussi, croyons-nous, passé des aveux.

L'enquête sur cette affaire, dont le négoce s'entretient, se poursuit.

Les inculpés seront transférés aujourd'hui à Lille, à la disposition de M. le Procureur de la République.

**Acte de probité.** — M. Paul Vivez, garçon coiffeur chez Mme Vve Noppe, rue Saint-Jacques 4, a trouvé hier matin sur la Grande-Place, un porte-monnaie contenant une somme de 36 fr. 10 qu'il s'est empressé de déposer au commissariat central de police, où il a été *réclamé peu après* par une brave ménagère Mme Marie Watteau femme Dhalluin rue de Menin cour Selève.

Nous sommes d'autant plus heureux de féliciter M. Paul Vivez qu'il s'est déjà signalé par des actes de probité analogues.

**Arrestation d'un déserteur.** — Les agents de sûreté Leman et Toulemonde, ont arrêté, rue de la Cloche, le nommé Joseph Furcy, dentiste à Mouscron, déserteur du 24e chasseurs à cheval.

Furcy, qui avait déjà déserté son corps une première fois, avait bénéficié d'une amnistie. Il a été remis entre les mains de la gendarmerie qui va le remettre entre les mains des *autorités militaires.*

**Les arrivages aux Halles.** — Il est arrivé hier aux Halles : 3800 huîtres, 850 kil., d'oranges, citrons 1000 kil., pommes 475 k., poires 100 k., pommes de terre 500 k., carottes 200 k., fromages 25 k., oignons 50 k., lapins de garenne 4.


**On trouve** *A la Pensée*, 43, rue Saint-Jacques :

Le choix, la qualité, le bon marché, en **Ganterie — Bonneterie — Lingerie — Cravates**, etc.

**Vient de paraître :** *Le Guide complet de Tourcoing* (avec plan détaillé de la ville), contenant :

Renseignements administratifs et divers — Bureaux de la Mairie — Services divers de la Ville — Instruction publique — Etablissements charitables et de bienfaisance — Tribunaux — Administration de l'Etat et du Département — Services publics divers — Tarif de l'Octroi — Concessions des Cimetières — Etat indicatif des Rues.

En vente au bureau du journal, à Tourcoing. — **Prix :75 centimes.**


**Colombophilie.** — Les sociétés colombophiles Tourquennoises sont prévenus qu'une réunion générale aura lieu courant janvier, dont elles recevront convocation spéciale.

Ordre du jour (sauf imprévu)

1° Admission d'une nouvelle société ;
2° Nomination des délégués ; chaque société devra présenter un candidat ;
3° Versement des 15 francs ;
4° Règlementation et conditions des concours pour la campagne 1901.

Toute société n'étant pas représentée sera considérée comme ne faisant plus partie de l'Union *colombophile. Il est rappelé aux sociétés qu'elles* devront remettre à leur représentant la liste complète de leurs sociétaires avec adresses exactes.

# LILLE

### Dîners et réceptions officielles

M. Victor de Swarte, trésorier général du Nord, et Mme de Swarte, recevaient, samedi, à dîner, les principaux fonctionnaires civils et militaires du Nord.

Citons, notamment, parmi les convives, M. Vincent, préfet du Nord ; M. Margottet, recteur de l'académie, et Mme Margottet ; M. le général Sousselier, sous-gouverneur de Lille ; M. le général Ferré, chef d'état-major du 1er corps d'armée ; M. Tainturier, procureur de la République, et Mme Tainturier.

M. Gruson, inspecteur général des Ponts-et-Chaussées, M. de Lapersonne, doyen de la Faculté de médecine ; M. le docteur Baudry et Mme Baudry, M. Herschler, ingénieur des mines et Mme Herschler, M. Curmer, directeur des contributions indirectes et Mme Curmer ; M. Gustave Lhotte, percepteur à Croix ; M. Wuillaume, consul de Belgique ; M. l'intendant général du 1er corps ; M. le colonel commandant *le recrutement ; les receveurs des finances de* Dunkerque et de Valenciennes, etc., etc.

Madame de Swarte a fait, avec beaucoup d'amabilité et de bonne grâce, les honneurs de cette brillante réception.

M. le Recteur de l'Académie et Madame Margottet donneront une soirée dansante le 19 janvier, dans les salons de l'Hôtel du Maisniel.

**Légion d'honneur.** — Sont nommés : Commandeur de la Légion d'honneur : M. Martin de Mereuil, colonel du 15e d'artillerie.

Au grade d'officier : M. le commandant Ruer, du 110e d'infanterie ; M. le lieutenant-colonel Maréchal, commandant de recrutement à Lille.

M. le colonel Pinte, directeur à Dunkerque.

M. le médecin principal de 1re classe Moty, médecin-chef de l'hôpital militaire de Lille.

### Réunion des débitants au Conservatoire

*Hier, à dix heures du matin, a eu lieu dans* la salle du Conservatoire, une réunion des débitants de Lille, qui devaient s'entendre sur l'attitude à prendre en présence de la nouvelle loi des boissons.

M. Leclercq Arthur présidait, ayant pour assesseur MM. Viseur et Juvenal-Alavoine.

Au début de la séance il a été donné lecture d'une lettre d'excuses envoyée par M. Victor Druez, retenu à la Société des Sauveteurs.

Le président de la réunion propose aux cabaretiers de s'entendre pour vendre désormais la potée de genièvre à 0 fr. 25, celle de rhum et de cognac à 0 fr. 50, le litre à 5 francs. Un verre uniforme devrait être adopté pour la vente au détail.

Quant aux vins ils devraient être vendus au verre sans diminution sauf à abaisser le prix à la bouteille.

Le président propose en outre d'organiser un vaste pétitionnement de protestation.

M. Bondues demande qu'il soit créé un syndicat de débitants celui existant n'ayant pas agi avec assez de vigueur.

M. Bouchez défend le syndicat qu'on vient de blâmer. Les cabaretiers qui se plaignent aujourd'hui n'ont jamais répondu aux convocations qui leur étaient adressées.

M. Tirriez parle dans le même sens. Il rappelle la lutte soutenue par le syndicat contre les brasseurs à propos de la contenance des *rondelles et le procès retentissant engagé à cette* époque.

Depuis deux ans le syndicat prévoyant le danger de la réforme des boissons a convoqué à maintes reprises les petits débitants qui, jamais, n'ont répondu à son appel. En terminant, il demande que tous les assistants adhèrent immédiatement au syndicat et qu'une grande commission divisée par sections de quartiers mène une campagne contre la loi.

Cette proposition est adoptée.

Une discussion s'engage sur le dégrèvement dont les brasseurs vont profiter.

M. Plouvier affirme qu'il s'élèvera à 4 francs par rondelle. Le syndicat aura à s'occuper activement de cette question de façon à ce que les cabaretiers soient appelés à profiter de cette réduction.

Avant de lever la séance à onze heures, l'assemblé vote un ordre du jour dans ce sens et une protestation contre la nouvelle loi.

**Encore un voyageur sur les marche-pieds.** — *Dimanche*, vers six heures du soir, entre Wattignies et Faches-Thumesnil, M. Debischop, demeurant à Marquette, se trouvant seul dans un compartiment de 3e classe du train venant de Valenciennes pour arriver à Lille à 6 heures 19, apercevait en levant les yeux la tête d'un individu s'encadrant dans la portière pour disparaître aussitôt.

Etait-ce simplement le conducteur du train. C'est probable et tout naturel. Bonne raison pour que M. Debischop s'imagine autre chose.

En conséquence il a fait sa déclaration au commissariat spécial de la gare de Lille.

Eh ! le jeune homme blond de l'affaire Schotmans.

**Pour ne pas rentrer à la caserne.** — Le cadavre d'un malheureux soldat du 43e de Ligne, à Lille, Albert Bretez, a été découvert vendredi après-midi par un chasseur dans le bois de Cagnicourt, pendu à une branche d'arbre.

La mort remontait à plusieurs jours et le corps était en pleine putréfaction.

Albert Bretez était allé chez lui en permission à l'occasion de la Noël et c'est en quittant sa famille pour retourner au régiment que le pauvre soldat a eu l'idée d'en finir avec l'existence, plutôt que réintégrer la caserne.

**Arrestations.** — Clara Theillier, l'ivrognesse bien connue, âgée de 45 ans, demeurant rue du Long-Pot, 18, a été arrêtée encore une fois pour ivresse, rébellion et outrages aux agents.

**Saisie aux Halles.** — Les inspecteurs des marchés ont saisi aux Halles Centrales, neuf paniers de sardines pesant 85 kilogs et neuf kilogs de bœuf au marché St-Nicolas.

**Lait falsifié.** — Des procès verbaux ont été dressés au 3e arrondissement aux nommées Roseline Montois, âgée de 23 ans, cultivatrice à Lesquin et Elodie Duthoit, 34 ans, marchande de lait, rue du Curé-St-Sauveur, 14, pour débiter à leurs clients de l'eau trop faiblement additionnée de lait.

# LE NORD

## ARMENTIÈRES

*La réforme des boissons.* — Pour faciliter aux commerçants et aux dépositaires d'alcool les déclarations qui leur sont imposées par la nouvelle loi sur les quantités existant en leur possession, des registres de déclarations seront ouverts dans les recettes buralistes situées à Armentières, rue Nationale, 53, contour du rivage, 14, et dans tous les bureaux d'entrée de la ville.

**Erquinghem-Lys.** — Dimanche dernier avait lieu à l'Ecole communale des filles la fête si touchante de l'Arbre de Noël. Plus de 300 personnes se *pressaient dans la vaste salle décorée avec beaucoup* de goût.

M. le Maire et une partie du Conseil municipal, M. Bulteel, capitaine des douanes et la plupart des notabilités de l'endroit avaient tenu à rehausser par leur présence l'éclat de cette réunion.

C'est au milieu de cette belle assistance que M. Bailliex, principal du collège d'Armentières et délégué cantonal de l'Ecole a traité : « Une suite de Conférences ! » Avec beaucoup de verve et d'entrain avec la chaude et sympathique parole que nous lui connaissons et qui le fait aimer de tous, il sut intéresser toute l'assistance pendant 1 h. 1/2.

Vint ensuite la distribution des vêtements formant un trousseau presque complet, confectionnés par les Anciennes élèves, avec les dons offerts à Mme Fiévez par le Conseil municipal et les amis de l'Ecole. Des oranges, des coquilles, des jouets accompagnaient ce trousseau.

Nous sommes heureux de féliciter Mlle Dekonynck pour l'exécution parfaite des chants et des morceaux classiques si bien dits par les petits enfants confiés à ses soins.

Merci à Mme Fiévez, directrice de l'Ecole, dont la charité égale la bonté. C'est de tout cœur que nous nous associons aux félicitations qui lui ont été adressées publiquement par M. le Maire d'Erquinghem et par M. Bailliex pour le dévouement constant dont elle fait preuve dans l'accomplissement de sa délicate et difficile mission.

## DOUAI

*Vol avec effraction.* — Un individu qui jusqu'ici est resté inconnu s'est introduit dans la chambre *de la dame Rémondin Louise et s'est emparé d'une* somme de 45 fr., après avoir fracturé la porte d'entrée et le tiroir de l'armoire dans lequel l'argent était renfermé.

## CAMBRAI

**Walincourt.** — *Au Conseil municipal.— Une démission.* — Nous n'avons pas parlé plus tôt de la *démission de M. Dessaint, qui remplissait au Conseil* municipal les fonctions de secrétaire, nous réservant d'en apprécier les raisons aussitôt cette démission acceptée et devenue définitive.

Il importe toutefois que les électeurs soient tenus au courant de tout ce qui se passe au sein de l'assemblée municipale et qu'ils puissent apprécier les motifs pour lesquels certains de leurs élus s'éloignent, de parti pris de leurs collègues, désertent la Mairie et n'éprouvent que rancœur à accepter un mandat qu'ils eussent été heureux de pouvoir remplir jusqu'au bout.

Il nous avait paru jusqu'ici qu'un républicain, fût-il affublé de l'épithète de « socialiste » de « révolutionnaire » devait se montrer tout le contraire d'un « intolérant. »

Est ce donc dans un conseil comme celui de Walincourt composé presque en entier de républicains avérés et de républicains socialistes qu'on doit voir s'élever des discussions que rien ne peut expliquer ni justifier ?

Nous savons fort bien qu'au Conseil municipal de Walincourt il y a une majorité socialiste, en présence d'une minorité aux idées radicales, mais qui ne peut suivre jusqu'au bout la municipalité dans ses votes actuels et les idées qu'elle entend faire prévaloir par la suite. Sans vouloir examiner ici les questions qui peuvent diviser momentanément nos édiles municipaux, nous pourrons sans doute faire remarquer aux électeurs que nos conseillers radicaux sont frappés d'ostracisme par leurs collègues collectivistes, et que l'exercice de leur mandat devient par conséquent délicat et difficile.

Nous n'en voulons qu'une preuve : si elle se recommande d'une discipline sévère, elle n'en marque pas moins une rigueur à laquelle sont peu accoutumés les conseils municipaux de toutes les autres localités de France : un certain conseiller, M. Proy Henri, pour qui sans doute un radical n'est qu'un vulgaire réactionnaire, interpellant un de ses collègues qui n'a pas l'heur de lui plaire, annonçait son intention de le faire déclarer démissionnaire après trois absences consécutives aux réunions du conseil. C'est légal sans doute ! mais cet empressement si rare à faire appliquer des prescriptions légales ne dénote-t-il pas de la méfiance, et plus que cela, du dédain à l'égard de ceux qui, au sein du Conseil municipal étaient peut-être à même de rendre des services appréciables et.... positifs ?

Nous aurons d'ailleurs, prochainement, à revenir sur ces questions.

## DUNKERQUE

*Le naufrage de Gravelines*

La Chambre de commerce s'est réunie samedi soir et a voté aussitôt une somme de 500 francs pour les familles des huit victimes de la catastrophe de vendredi après-midi.

# PAS-DE-CALAIS

## BETHUNE

Depuis trois mois, M. Alphonse Outrebon, qui est à la tête d'une scierie mécanique dans le faubourg d'Arras à Béthune, s'apercevait que des outils et des planches disparaissaient de ses ateliers. A la suite d'une enquête faite par M. Collignon, commissaire de police, un nommé Oscar Cops, âgé de 26 ans, originaire de l'arrondissement de St-Omer, qui travaillait depuis quelques mois dans l'établissement. M. Outrebon a été mis en état d'arrestation vendredi matin. On a trouvé chez lui des outils, des planches, des pieds de table qu'il avait dérobés.

**Noyelles-Godault.** — Un malfaiteur s'est introduit la nuit dans un bureau, à l'usine de Malfidano, par une fenêtre dont il a brisé un carreau de vitre, a enlevé une bicyclette pneumatique, marque Gladiator, d'une valeur de 300 francs, qui était démontée en deux parties. Pour s'en aller il a fracturé la porte d'entrée. Cette bicyclette appartient *à M. Jules Lengrand, employé à l'usine.*

**Cambiain-Chatelain.** — La gendarmerie a ouvert une enquête au sujet d'abus de confiance commis à Cambiain-Chatelain par un nommé Aimé Méry, marchand de chiffons au hameau de Bernettos, à Gonnehem. Il est parvenu à soutirer 40 fr. à M. Victor Poiteaux, maréchal-ferrant et 10 fr. à M. Ferdinand Lombart, cabaretier.

**Lillers.** — Une nommée *Clara Maurice, âgée de* 32 ans, demeurant à Rimbert-les-Auchel a été arrêtée à Lillers pour vol. Cette femme s'est fait remettre 2 ou 3 paires de chaussures par M. Joseph Guillement, négociant, au nom de Mme Libert, de Rimbaut. Peu après son départ le marchand a eu des doutes et a fait demander à Mme Libert si elle avait envoyé quelqu'un lui chercher plusieurs paires de bottines. Sur sa réponse négative, il a aussitôt *porté plainte à M. le commissaire de police.* La femme Maurice a également volé un cachenez à la ferme Libert chez qui elle logeait.

### *Suicides à Chocques et à Hersin-Coupigny*

Vendredi vers 8 heures 1/2 du matin, Edouard Codron, âgé de 42 ans, ancien ouvrier aux mines de Marles, demeurant à Chocques, a été trouvé pendu dans les cabinets d'aisance de sa maison. Le corps était déjà froid. Le 25 novembre, Codron avait été congédié par la Compagnie parce qu'il s'adonnait à la boisson. Codron qui travaillait à la fosse depuis 23 ans en avait conçu un chagrin profond ; il était devenu très sombre et avait manifesté à plusieurs reprises l'intention de se donner la mort.

Celestin Desplanque, âgé de 64 ans, mineur pensionné, demeurant dans les Corons du Calvaire, à Hersin-Coupigny, souffrait atrocement d'un asthme dont il était atteint depuis une quinzaine d'années. Jeudi soir, vers 9 heures, il était rentré chez lui, après avoir passé quelques heures à l'estaminet Prodies. Il monta dans sa chambre comme pour se coucher. Peu après, sa femme entendit une forte détonation ; pleine d'inquiétude, elle entra dans la chambre de son mari. Là, elle se trouva en présence d'un horrible spectacle. Desplanque était étendu au pied de son lit, dans une mare de sang. Il avait la *tête emportée.* La cervelle avait éclaboussé les murs et le plafond. Près de lui était un vieux fusil à baguette qui se trouvait d'ordinaire attaché au-dessus du lit. Il avait dû entrer le canon du fusil dans sa bouche et faire partir la gâchette avec le pied.

## *SPECTACLES & CONCERTS*

**Concert de l'Association des anciens élèves de l'Ecole de la rue des Arts.** — Un concert charmant et des mieux organisés réunissait hier soir, dans la grande salle des fêtes de la mairie, les familles des anciens élèves de l'école de la rue des Arts.

Parmi l'assistance nombreuse et choisie, nous avons remarqué MM. Bôle, Ego, Monvoisin, Durand et Delattre, délégués cantonaux connus pour leur entier dévouement à la cause de l'enseignement laïque.

A 5 heures, l'orchestre symphonique ouvre le concert par la « Marche des Girondins » et le « Petit Duc ».

D'une voix fraîche et bien timbrée, M. De Wispelaer a chanté « Henri VIII » et le Grand air de la Favorite. Cet artiste a été très goûté du public.

Une Anglaise, Miss Florence Haus, nous a fait entendre, exécutés avec un grand sens musical, deux morceaux de mandoline pleins de mélodie et M. Fougerat, un monologuiste dont l'éloge n'est plus à faire, a été l'objet d'une ovation dans ses deux morceaux, les « Fous et « Je ne veux plus aimer».

Le « Grand air de Benvenuto » et le « Grand air de Sigurd » montrent la magnifique voix de M. Mercier, qui recolte une moisson de bravos.

Un artiste vraiment dévoué aux associations laïques, c'est M. Balte, flûtiste de grand talent, qui a été acclamé par tous, après l'exécution de son morceau. Il a droit à nos plus vives félicitations.

Bien qu'un peu troublée dans la première partie, Mlle Penez a été remarquable dans le « Trouvère » duo chanté avec M. De Wispelaer.

Un comique vraiment tordant est M. Desmet. Il a fait éclater de rire la salle par ses grandes scènes comiques.

Cette charmante soirée a été terminée par une comédie de Labiche : « La Grammaire », interprétée avec succès par MM. Corselis, Watteau, Reckelbus et Mlle Louise d'Artois.

Nous ne pouvons clore ce compte rendu sans féliciter chaudement M. O. Isoré, qui a ouvert la seconde partie en jouant au piano « Yvonnette », charmant morceau de sa composition, et qui de plus a rempli tout le temps la tâche ingrate d'accompagnateur.

En résumé, charmante soirée, belle fête laïque.

**Emile V.**

## RÉCRÉATIONS

**Nº 148 — LOGOGRIPHE**

C'est dans le grand golfe Persique
Que je fis le tour de physique
Dont j'entreprends de vous parler.
Nul n'a pu, je crois, l'égaler.
Combien ai-je eu d'admiratrices,
D'admirateurs ? Je ne sais plus,
Comme dirait M. Paulus.
Voici ce tour, lecteurs, lectrices :
Sous cloche je mis, prestement
De la France un département ;
Puis aussitôt, de gloire avide,
Sans hésiter, je fis le vide.
Alors chacun vit, de ses yeux,
Tout autant surpris que joyeux,
Couler un fleuve de Russie
Qui n'a pas sa place en Asie.

**Nº 149 — RÉBUS GRAPHIQUE**

Les étoiles SON fleurs fleurs fleurs fleurs
incorruptibles SEMET X la main
les *Dieu Dieu* champs CI LIME LIME TÉ

**Nº 150 — ÉPITAPHE**

Sur qui et par qui fut composée cette épitaphe :

J'ai vécu sans nul pensement,
Me laissant aller doucement
A la bonne loi naturelle ;
Et je m'étonne fort pourquoy
La mort daigne songer à moy
Qui ne songeai jamais à elle.

### Solutions justes des derniers Problèmes

**Nº 144 — MOTS CARRÉS PAR LETTRES**

D I N A N
I M A G E
N A V E T
A G E N T
N E T T E

*Ont trouvé cette solution :* Clémence Dejaeger à Wattrelos — Un des nombreux admirateurs de l'anticléricale de Wazemmes — A. du P. Le gros baron de Marlière — Hinri l' boulanger dit l' Gaulois — Raoul de Cusputes — H. Laverdan à Douai — Moumousse, un loustic à Valenciennes — Toto clown à Calais — Un malin de Ronchin — Deux frangines à Amiens.

**Nº 145 — MÉTAGRAMME**

*SŒUR — CŒUR*

*Ont trouvé cette solution :* Un admirateur de l'anti-cléricale de Wazemmes — Un malin de Ronchin — Tigner André en maillot — Un loustic à Valenciennes — Moumousse — Le gros baron de Marlière — Hinri l' boulanger dit l' Gaulois à Lille.

**Nº 146 — MOTS JANUS**

*RESSAC — CASSER*

*Ont trouvé cette solution :* Un admirateur de l'anticléricale de Wazemmes — L'homme à la culotte de fer blanc — Un loustic à Valenciennes — Moumousse — Le gros baron de Marlière — Hinri l' boulanger dit le Gaulois à Lille — Toto clown à Calais — N. de Viarmes.

**Nº 147 — QUESTIONS AMUSANTES**

Nº 1. — *Ce sont les pièces de cinq francs.*

Nº 2. — *Le premier s'étend sur un lit, le deuxième s'étend sur sa plaidoirie et le troisième s'étend sur le pain.*

*Ont trouvé cette solution :* Un admirateur de l'anticléricale de Wazemmes — N. de Viarmes — Un bambin précoce — Toto clown à Calais — Un loustic de Valenciennes.


**Docteur Merlier**, 148, rue de Lannoy. — *Consultations gratuites tous les jours, de 2 heures à 8 heures.*


## BOURSE DE VALENCIENNES

COTE OFFICIELLE DU 29 DÉCEMBRE

Dispon. sucre 88° prem. jets, 23,»» .[.à »,; sucre disp. 88°, 2e et 3e jets conditions nouvelles ; Mélasse, à »[»; livrab. sucre 88°, »»,»» à »»,»» ; Mélasse, »,»» .[. à »,»» ; Potasse brute, »,»» ; Raffinée, »»,»» ; Noir animal neuf, »,»» ; Id., vieux engrais, »»; cossettes chicorées lavées, »»,»» ; non lavées, »»,»».

Farine 1re q 100 k. 27,»» à »»,»» ; 2e q. 26,»» à »»,»» ; Blé 1re q. 80 k. 15,75 à »»,»» ; 2e q. »»,»» à »»,»» ; Id. 3e q., 14,»» ; Seigle, 75 k. »»,»» à »»,»» ; Escourgeons, 60 kil. 10,50 »,» ; Avoine 1re qual. 100 k. à 17,»» ; Id. 2e qual., 16,75 à »»,»».

*Entrepôts*

Valenciennes, 194,325 sacs ; Lourches, 56,080 sacs.

AVIS PARTICULIER

La baisse a encore fait de nouveaux progrès cette semaine et voilà les sucres roux base de 88° tombés à fr. 23,»», à ce prix nos fabricants ne vendent rien en cuite de 1ers jets, mais il n'en est pas de même des derniers jets que généralement on ne conserve pas en magasin et qui sont presque toujours liquidés à *mesure des turbinages.* On en a traité hier à 23 francs. Aujourd'hui on en a placé quelques lots qui, suivant transport, ont été payés de fr. 23,»» à fr. 23,25 les 88°.

A l'heure où paraîtront ces lignes, trois usines seulement en activité dans notre rayon et de ces trois fabriques, deux auront terminé la semaine prochaine.

La cote officielle de cette bourse donne le cours de *fr. 23,»» des 88° pour le sucre roux de tous jets* disponible.


**MALADIES de l'ESTOMAC.** — Poudre digestive du Docteur Merlier, Pharmacien de 1re classe, 148, rue de Lannoy, **Roubaix.**


# BOURSES ET MARCHÉS — SPECTACLES ET CONCERTS — RENSEIGNEMENTS DIVERS

### *Programme des Spectacles et Concerts*

**Grand-Théâtre de Lille.** Direction Bourdette. Lundi 31 décembre. Bur. à 6 h. — Rid. à 6 h. 1/2. — Représentation extraordinaire à prix réduit. **Le Tour du Monde d'un Gamin de Paris**, drame **Les Petites Brebis**, comédie.

## GUICHET DES RENSEIGNEMENTS

**Réponses gratuites à toutes questions demandées par écrit**

### ARMÉE ET MARINE

*P. S.* — L'amnistie lui est applicable. En ce qui concerne ses obligations militaires je ne pourrai vous renseigner que lorsque vous m'aurez fait connaître son âge, s'il est marié, enfin, s'il est hors d'Europe et depuis quelle date.

*M. A.* — Les militaires ne sont pas admis à concourir. Il est donc inutile que votre fils fasse à ce sujet une démarche qui n'aboutirait pas.

*Y. G.* — Un ébéniste peut être considéré comme ouvrier d'art et invoquer ce cas pour jouir de la dispense, mais il faut une attestation délivrée par le maire.

*A. P.* — La taxe est due pour deux années.

*W. S.* — L'aîné de sept enfants a droit à la dispense que la famille soit composée de filles ou de garçons il n'importe.

*D. H.* — Si votre père paye moins de 10 francs de contribution mobilière il recevra pour l'année 1900 une allocation de 50 francs. Cette allocation *est un minimum qui ne pourra qu'augmenter par la* suite. Les formalités à remplir ne seront plus les mêmes que par le passé attendu que ce n'est plus un secours mais une allocation qui est accordée aux anciens militaires ayant accompli quatorze ans de service antérieurement à la loi de 1881.

*R. H.* — 1° Cette mutation pourra être prononcée si vous obtenez le consentement des colonels du 21e et du 90e ; 2° Adressez-vous à votre capitaine. Les *démarches seront faites par votre régiment lorsque* votre colonel aura donné son consentement.

*L. B.* — Vous ne pourrez la demander que comme soutien indispensable de famille. La mairie de votre commune établira le dossier sur votre demande faite le plus tôt possible.

Commandant D...

### DROIT USUEL

*V. D. M.* — La réponse dépend nécessairement des termes du jugement que nous ne connaissons pas.

*C. P. à R.* — Du moment où il y a contrat il faut prendre conseil de notaire.

*Un radical socialiste.* — Les obligations sont des valeurs mobilières. Pour l'inventaire prendre conseil du notaire ou du juge de paix.

*P. N.* — 1° L'amnistie ne s'applique pas aux faillis ; 2° Elle ne s'applique qu'aux déserteurs et aux insoumis sous les conditions déterminées.

*L. T. à Fives.* — Le propriétaire a le droit de faire payer le mois entier.

Maître D...

### HYGIÈNE ET MÉDECINE

*Ninie.* — 1° Non il n'y a pas de doctoresse à l'établissement ; 2. Vous pouvez aller à la policlinique.

*Julie.* — 1° Le cornet a dû évidemment vous faire mal, il vous faudrait probablement porter une ceinture abdominale ; 2° Ces renseignements sont longs à donner ici, il faudrait que nous puissions vous les envoyer par lettre soit à votre adresse soit poste restante si vous ne voulez pas vous faire connaître, vous les recevrez immédiatement ; 3° gentiane.

*P. D. à Oignies.* — Le service des maladies de la peau à l'hôpital Saint-Sauveur est confié à M. le docteur Charmeil ; consultations pour les pauvres le matin à 8 heures.

*Un souffrant à Fourmes.* — 1° Gargarismes ou pulvérisations à l'eau phéniquée ; 2° Aliments légers surtout le soir, pas de farineux, pas de vin, ni de bière, de l'eau bouillie.

Docteur Greg.

### LA PHOTOGRAPHIE

*W. G.* — Pour les négatifs trop noirs on peut se *servir d'un tampon de coton imbibé d'alcool, avec* lequel on frotte énergiquement la partie intense.

*Bala.* — Pour faire disparaître la teinte jaune des clichés développés à l'hydroquinone il faut après développement et lavage plonger dans une eau acidulée à 2 0/0 d'acide citrique.

*Vignette.* — On peut facilement éviter le soulèvement de la couche de gélatine pendant le développement en ayant soin d'étendre au pinceau sur les bords de la plaque sèche, une mince couche de vernis négatif.

### ORPHÉONS ET MUSIQUE

*Piano for ever.* — On a l'habitude en France de choisir un zingueur pour faire de la maçonnerie, au lieu de vous adresser à un flûtiste il eut été plus pratique de demander ce conseil à votre professeur de piano ; 2° oui, après la vélocité de Czerny il y a des études du même auteur faisant suite.

*D. C.* — 1° Oui, on peut prendre des leçons d'harmonie par correspondance ; mais il faut pour réussir et mener à bien ces études être déjà musicien d'une certaine force ; 2° écrivez-moi.

*Collectionneur au Cambodge, au Laos et au Siam.* — On peut y trouver environ 20 instruments différents en bois, je puis en donner la nomenclature.

*Assidu au « Progrès ».* — Continuez ce travail dans les mêmes conditions.

*E. G. D.* — On fait des imitations en étudiant l'harmonie, elles se traitent à n'importe quel degré, vous confondez avec passages fugués.

Rémy Daussy.

### QUESTIONS DIVERSES

*C. M. L.* — Les journaux viticoles sont très nombreux *dans le Midi mais nous ne croyons pas* qu'aucun d'eux donne les renseignements que vous demandez. Vous ne pourriez les avoir que dans un annuaire de viticulteurs encore croyons-nous que vous n'y trouveriez que les noms sans la quantité de vin dont chacun dispose.

*B. B. à L.* — C'est le roi Jean-le-Bon qui a prononcé ces paroles.

*Nini.* — C'est dans la nuit de Sainte Agnès, 20 janvier, que les jeunes filles d'après la légende voient en rêve leur futur époux.

## PETITE CORRESPONDANCE

*Z. Z.* : Nous pourrions vous procurer ceux que vous désireriez.

LE FACTEUR.

### Etat Civil de Roubaix

Du 30 décembre

**Naissances** — Clotaire Lecrenier, rue Desaix, 51 — Jean Leclercq, rue Montgolfier, cour Montgolfier, 7 — Léandre Henry, rue Bernard, c. Demarcq, 11.

**Décès** — Charles Duflot, 72 ans, rue de la Vigne, 23 — Augustine Cataux, 82 ans, rue St-Jean — Adrien Debuisne, 58 ans, Grande-Rue, 201 — Marie Noyez, 1 an, rue Philippeville — Charles Vermeulen, 20 jours, rue de Blanchemaille — Pierre Messiaen, 45 ans, rue de Blanchemaille.

**Mort-né** — 1.

**Publications de mariages** du 30 décembre — Arthur Carton, 26 ans, tisserand, rue du Coq-Français et Blanche Morlighem, 17 ans, bobineuse, id. — Henri Bert, 21 ans, apprêteur, rue de Lille, c. Motte-Degand, 13 et Marie Ebo, 26 ans, peigneuse, rue des Longues-Haies, cour Debaisieux, 5 — Julien Thérin, 26 ans, perceur, rue Vaucanson, 68 et Odille Vanluyten, 24 ans, rattacheuse, rue de la Redoute, 18 — Léon Declerck, 24 ans, apprêteur, rue de la Guinguette, 81 et Hélène Baete, 22 ans, soigneuse, rue de l'Alma, 167 — Marceau Ladsous, 20 ans, tisserand et Marceline Vansteenbrugge, 18 ans, doubleuse, rue Fulton, 3. — Ferdinand Baedewyn, 20 ans, aide forgeron, rue de l'Alma, fort Frasez, 15 et Elisabeth Lesmans, 18 ans, tisserande, rue d'Arcole, c. St-Léon, 13 — Eugène Dubar, 25 ans, tisserand, rue St-Louis, 29 et Fidéline Vanderlinden, 20 ans, soigneuse, impasse de la Barbe-d'Or, 16.

Victor Demesmacker, 18 ans, garçon boulanger, à Wattrelos et Pharailde Lahaye, 21 ans, tisserande, rue de Wasquehal, 116 — Pierre Cellier, 25 ans, magasinier, rue de l'Epeule, c. Desrousseaux, 220 et Augustine Willems, 23 ans, bobineuse, rue Descartes, 38 — Paul Wayme, 30 ans, directeur de brasserie, à Lille et Louise Delattre, 21 ans, sans profession, rue Mimerel, 37.

Auguste Dubois, 28 ans, contremaître de teinture, rue de Lannoy, 192 et Claire Lefebvre, 23 ans, sans profession, à Radinghem — Charles Delmulle, 24 ans, tisserand, rue de Flandre, 64 et Hélène Boyart, 24 ans, doubleuse, rue Bernard, 13 — Julien Nuytens, 50 ans, fileur, rue de l'Ouest, c. Marchal, 12 et Pulchérie Bardiaux, 33 ans, tisserande, rue de l'Ouest, c. Marchal, 1 — Gustave Dillie, 25 ans, fontainier, à Tourcoing et Clémence Vaillant, 20 ans, sans profession, rue Blanchemaille, 23 — Charles Pauwels, 26 ans, serrurier-poêlier, rue de Leuze, 154 et Odile Flammeat, 27 ans, servante, rue Inkermann, 30.

François Vitrant, 22 ans, rattacheur, Grande-Rue, c. Lefebvre-Pau, 17 et Marie de Wispelaere, 20 ans, bambrocheuse, rue Magenta, 21 — Alphonse Pattyn, 26 ans, fileur, rue de la Balance, 98 et Amélie Desenfant, 19 ans, doubleuse, rue de la Balance, 107 — Léon Brassart, 25 ans, comptable, rue des Fleurs, 57 et Alexandrine Leclaire, 26 ans, employée des Postes, rue des Arts, 176 — Emile Lemaire, 36 ans, expéditeur, boulevard de Mulhouse et Angèle Legros, 33 ans, sans profession, rue Thiers, 10 — Charles Vervaeke, 23 ans, garçon boulanger, rue Pierre-Motte, 15 et Pharailde Vanhoutte, 23 ans, sans profession, à Roncq — Henri Huyghe, 26 ans, employé au chemin de fer, rue du Grand-Chemin, 128 et Gabrielle Dekaert, 22 ans, femme de chambre, à Bergues.

### Etat-Civil de Tourcoing

Du 30 décembre

**Naissances** — Lucienne Hennion, rue du Chêne-Houpline, 86 — Marie Leman, rue de la Cité, 160 — Hortense Verrinck, rue de Melbourne, 98 — Paul Bonin, rue du Flacon, 6 — Gustave Duchatel, rue du Château — Thérèse Flipo, rue de la Prairie, 7.

**Décès** — Emile Leroy, 3 ans, quai du Fresnoy — Marie Deudiével, 17 ans, moulineuse, place Thiers, 27 — Anna Delisse, 94 ans, sans profession, rue d'Havré, 8 — Rémy Bitrebierre, contremaître, Pont du Fresnoy.

## VILLE DE ROUBAIX

**Condition publique des matières textiles**

*Entrées du 24 au 29 décembre*

| | Nombre de colis | kilog. |
|---|---|---|
| Soies | 9 | 479 |
| Laines peignées | 3.514 | 414.695 |
| Laines filées | 805 | 96.082 |
| Laines diverses et blousses | 164 | 24.889 |
| Cotons | 396 | 44.690 |
| Totaux | 4.882 | 580.826 |

Marché à terme : . kilos.
Décreusage, 37 .[° opérations.
Titrage, 617 1/2 opérations.

Le Directeur,
*L. BIPPER.*

## VILLE DE TOURCOING

**Condition publique des matières textiles**

*Entrées du 24 au 29 décembre*

| | | |
|---|---|---|
| Laines peignées | 9 | 291.079 |
| Laines filées | | 86.231 |
| Laines blousses | | 96.276 |
| Cotons | | 48.964 |
| Soies | | » |
| Totaux | | 523.105 |

Conditionnements. 1.296
Titrages 144
*Dégraissages* 11 °[°
Marché à terme

Le Directeur de la Condition publique,
Arthur BONTE.